

Madame, Monsieur,

Merci de prendre contact avec notre association. Ceci démontre que vous souhaitez en savoir plus sur ces symptômes, ces gênes que vous subissez sans pouvoir toujours comprendre pourquoi, ni savoir comment atténuer ces douleurs.

L'association existe pour :

- Vous informer sur cette affection invalidante.
- Que vous vous sentiez moins isolé, que vous dialoguiez et partagiez vos expériences.
- Soutenir la recherche sur les rhumatismes.
- Promouvoir la lutte contre la maladie, vous informer des démarches que vous pouvez entreprendre.

En choisissant d'adhérer à notre association, vous aurez ainsi la possibilité de compléter vos connaissances sur les spondylarthrites, afin de mieux appréhender et de combattre plus efficacement cette maladie.

Nous organisons des réunions avec des intervenants des milieux médicaux ou sociaux. Un journal interne à l'association « **La ligne Bleue** » est distribué auprès de nos adhérents plusieurs fois par an, vous y trouverez les échos de l'association, les comptes-rendus de nos réunions à thème ou sorties ludiques, des informations sur les avancées médicales et la recherche, des conseils pour mieux supporter votre maladie au quotidien avec, par ci par là, un peu d'humour.

Un site Internet certifié par la "Haute autorité de santé" est à votre disposition, visitez-le sans modération : [www.acs-france.org](http://www.acs-france.org)

Nous vous espérons bientôt parmi nous et vous souhaitons une meilleure «gestion» de votre maladie.

Très cordialement

L'équipe d'Action contre les spondylarthropathies

✂ -----

**Bulletin d'adhésion et chèque à l'ordre d'ACS à retourner à :**  
**ACS, 12ter place Garibaldi – 06300 - NICE**

*Je soutiens les actions d'ACS-France pour vaincre la spondylarthrite, **adhésion 10€ minimum***

Je fais un don de  €

Je suis malade

Proche de malade

**Par ce don j'adhère à ACS-France\*.**

*\*Conformément à nos statuts, seuls les adhérents ayant fait un don supérieur à 10€ seront convoqués à l'Assemblée générale.*

Vous pouvez également effectuer votre don par notre site [www.acs-france.org](http://www.acs-france.org)

**Déduction fiscale :**

*L'adhésion n'est pas considérée comme étant un don par l'administration fiscale, un reçu fiscal sera adressé aux personnes ayant versé une somme supérieure aux 10 euros de cotisation.*

**Particulier :** 66% de vos dons et versements sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. (Un geste de 100€ ne vous coûte que 34€).

**Entreprise :** 60% de vos dons et versements sont déductibles à hauteur de cinq pour mille du chiffre d'affaire.

Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... Profession/secteur d'activité : .....

Téléphone fixe : ..... Portable\*\* : .....

Email : .....

Y-a-t-il d'autres personnes ayant une spondylarthrite ankylosante dans votre famille ?

Oui  Si oui combien et lien de parentalité ? : ..... Non

Pourriez-vous accorder un peu de votre temps (2 heures par mois) à ACS ? Oui  Non

Date et votre signature, merci :